Supervision individuelle

Toute relation peut se définir comme transférentielle. Du côté d'un.e patient.e ou d'une personne accompagnée, il y a projection sur la figure du ou de la professionnel.le et de sa personne des sentiments, des demandes, une place ou un rôle, et des enjeux de la prise en charge : des enjeux en mouvement, dans la dynamique du lien constitué.

Enjeux d'une supervision individuelle

Du côté du ou de la professionnel.le, les projections ne sont pas reçues en conscience, pas toujours ni systématiquement. Y répondre ou faire un pas de côté, c'est-à-dire mettre à distance ou analyser ces mouvements projectifs d'un autre qui s'articulent à son désir : ce qui l'anime dans sa fonction, ce qu'il ou elle veut pour l'Autre, ce qu'il ou elle a entrepris et qui se répète y compris dans une difficulté, quand l'idéal professionnel et personnel insiste à un endroit où "ça ne veut pas ». Sont mis au travail les réactions, les affects du ou de la professionnel.le, possiblement les renvois à l'histoire personnelle, familiale ou sociale.

Organisation pratique

Une supervision individuelle a lieu en cabinet. Elle se déploie sur une période au long cours. La durée d'une séance s'établit entre 1h et 1h30. Une durée suffisante pour que le travail puisse produire des effets.

Clinique de la supervision

Nous pratiquons une supervision individuelle depuis la clinique analytique. Nous sommes également attentifs aux apports des sciences sociales. Elles permettent d'éclairer des réalités sociales et culturelles dans lesquelles le ou la professionnel.le se trouve pris.e.

Professionnels accueillis en supervision individuelle : psychologues, psychiatres, médecins, professionnels paramédicaux, soignants, éducateurs, assistantes sociales, professeurs, et faut-il le dire, les personnes en responsabilités d'équipe.

Informations, rendez-vous et contact : 06 11 19 10 69 ou par mail : contact@psyetco.fr

Psy et Co N° SIRET 423 975 671 00052